RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02675
Numéro SIREN : 523 144 285
Nom ou dénomination : TUPAK FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2021 sous le numéro de dépôt 33222

COMPTES ANNUELS 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

SAS TUPAK FRANCE

3 rue de l'Oseraie
94550 CHEVILLY LARUE

APE : 6420Z
Siret : 52314428500013

Expertise comptable • Audit • Conseil • Membre ATH

50, RUE DE PICPUS - 75012 PARIS
Tél : **+33 1 43 43 90 00** - Fax : **+33 1 43 44 92 65**
Email : **bm12@berdugometoudi.fr**

98, AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS
Tél : **+33 1 40 72 54 10** - Fax : **+33 1 40 72 60 95**
Email : **bm17@berdugometoudi.fr**

www.berdugometoudi.fr

BMP

BERDUGO METOUDI & PARTENAIRES
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 2 072 229 EUROS - RCS PARIS 439 067 281
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	46 060	39 286	6 774	8 509
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	555 000		555 000	555 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	160		160	160
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**601 220**	**39 286**	**561 934**	**563 669**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	83 658		83 658	15 666
Autres créances	512		512	713
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 552		10 552	11 661
Charges constatées d'avance (3)	913		913	995
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**95 635**		**95 635**	**29 034**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**696 854**	**39 286**	**657 569**	**592 703**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	110 374	121 754
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**51 024**	**-11 381**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**172 398**	**121 374**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	182 904	195 374
Emprunts et dettes financières diverses (3)	240 168	203 843
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 224	1 203
Dettes fiscales et sociales	59 278	70 908
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	596	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**485 170**	**471 330**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**657 569**	**592 703**
(1) Dont à plus d'un an (a)	155 053	371 580
(1) Dont à moins d'un an (a)	330 117	99 749
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	218 877	160 658
Chiffre d'affaires net	**218 877**	**160 658**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 303	21 132
Autres produits	30	14
Total I	**220 211**	**181 803**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	19 741	55 646
Impôts, taxes et versements assimilés	2 276	4 461
Salaires et traitements	50 521	65 631
Charges sociales	24 172	30 348
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 104	6 113
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	7	14
Total II	**99 820**	**162 212**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**120 391**	**19 592**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2	2
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**2**	**2**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 598	515
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**2 598**	**515**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-2 596**	**-512**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**117 794**	**19 079**

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Produits des exercices antérieurs		2 460
		2 460
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		**2 460**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Charges sur exercices antérieurs	621	21
	621	21
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**621**	**21**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-621**	**2 440**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Impôts sur les bénéfices	66 149	32 900
	66 149	32 900
Total des produits (I+III+V+VII)	**220 213**	**184 266**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**169 188**	**195 647**
BENEFICE OU PERTE	**51 024**	**-11 381**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*2 678*	*5 356*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		*2 460*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	*621*	*21*
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Aucun fait caractéristique n'est à signaler dans les cadre de l'activité de la scoiété au cours de l'exercice clos le 31/12/2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS TUPAK FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 657 569 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 51 024 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2021 par le Président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes au 31/12/2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

REGLES ET METHODES COMPTABLES

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 281			18 281
- Matériel de transport	12 500			12 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 911	1 368		15 279
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**44 692**	**1 368**		**46 060**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	555 000			555 000
- Autres titres immobilisés	160			160
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**555 160**			**555 160**
ACTIF IMMOBILISE	**599 852**	**1 368**		**601 220**

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI DE BOISSY 75017 PARIS	100 000	7 401	99,99	136 278
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS TUPACK GROUPE 75017 PARIS	367 050	1 943 351	35,10	293 521

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	300 000	300 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	255 000	255 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 930	1 971		15 901
- Matériel de transport	12 500			12 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 752	1 133		10 885
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**36 182**	**3 104**		**39 286**
ACTIF IMMOBILISE	**36 182**	**3 104**		**39 286**

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 85 083 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	83 658	83 658	
Autres	512	512	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	913	913	
Total	**85 083**	**85 083**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	62 400
Total	**62 400**

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 485 170 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	182 904	27 851	115 239	39 814
Emprunts et dettes financières divers (*)	240 168	240 168		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 224	2 224		
Dettes fiscales et sociales	59 278	59 278		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	596	596		
Produits constatés d'avance				
Total	**485 170**	**330 117**	**115 239**	**39 814**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	12 470			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	55
Intérêts courus	137
Dettes provis. pr congés à payer	269
Charges sociales s/congés à payer	116
Taxe d apprentissage	700
Etat - autres charges à payer	506
Total	**1 783**

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	913		
Total	**913**		

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**15 839**	**15 839**
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs				12 127	12 127
Exercice				2 678	2 678
Redevances payées				**14 805**	**14 805**
A un an au plus				1 785	1 785
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**1 785**	**1 785**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				**2 678**	**2 678**

TUPAK FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3, rue de l'Oseraie, 94550 CHEVILLY LARUE
523 144 285 RCS CRETEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 51 024,41 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	51 024,41 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "autres réserves"	12 975,59 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	64 000,00 euros
A titre de dividendes	**64 000,00 euros**
Soit 64,00 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social au mois de juillet 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire

de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 64 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

- conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Alain KERBRAT